



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Est

Question écrite n° 121383

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer souhaite attirer l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les futurs tarifs de la SNCF pour la ligne à grande vitesse Est. En effet, il convient de rappeler que le TGV Est a vu les contribuables alsaciens participer aux investissements liés à la construction de cette nouvelle ligne SNCF, une première sur le plan national. Malgré les efforts financiers opérés, il est prévu une augmentation substantielle des tarifs, estimée à 30 %, et ce par rapport au prix des billets de la ligne classique. Cette augmentation est considérée comme importante pour de nombreux Alsaciens au regard des efforts déjà consentis. Dans ce cadre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend adopter afin que l'augmentation des tarifs SNCF pour la ligne du TGV Est soit modérée et permette aux Alsaciens d'emprunter régulièrement cette nouvelle voie de communication.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121383

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3093